

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE | La session de printemps de la chambre consulaire s'est tenue devant une salle comble jeudi 16 mars à Digne-les-Bains.

Le temps agricole aux prises avec le temps politique

Comme à son habitude le président Frédéric Esmiol a accueilli ses ressortissants et les personnalités du département dans les locaux de la chambre d'agriculture de Digne-les-Bains. Avant de débiter les travaux, il a rendu hommage à trois personnalités disparues ces dernières semaines : David Frison, son 1^{er} vice-président, Simon Merveille et Jean-David Pinatel, dont le père était présent dans la salle.

Le président a commencé par un état des lieux de l'agriculture départementale : « l'année passée, nos discussions nous conduisaient, quelques semaines après l'invasion russe en Ukraine, à évoquer les conséquences de ce conflit sur la déstabilisation des échanges mondiaux et ses répercussions pour nos activités. Un an après, nous faisons les comptes ».

Et, ces comptes ne sont pas brillants avec la flambée des coûts de production, la baisse des débouchés, l'inflation qui impacte les prix de plein fouet, les ventes qui chutent. « En l'absence d'une prise de conscience forte de nos dirigeants, pour contraindre l'industrie agroalimentaire et la grande distribution à mieux rémunérer nos produits, on court vers la catastrophe, martelait-il. Ce ne sont pas les boucliers successifs (...) qui vont sortir de l'ornière nos exploitations condamnées, sans une intervention forte et déterminée de la puissance publique, à s'embourber définitivement ».

Il évoque une ambiance générale « morose et plombée » par les démarches administratives et les contraintes réglementaires.

Une situation paradoxale

« L'exaspération du monde agricole répond à une accumulation de contraintes (...) qui finissent par décourager les plus vaillants d'entre



Frédéric Esmiol a présidé cette session très chargée et très suivie. Ce fut l'occasion d'aborder de nombreux sujets d'actualité.

nous, poursuivait-il. Au lieu de saluer les progrès de notre agriculture, d'encourager l'évolution de nos pratiques, on contrôle, on sanctionne, on dissuade les plus volontaires à produire. » Un paradoxe qu'il mettait en parallèle avec le gouvernement qui ne cesse de prôner la souveraineté alimentaire. Il exhortait les pouvoirs publics et la société à reconnaître que les agriculteurs ont déjà fait de nombreux progrès. « Le temps agricole n'est pas le temps politique. On ne manœuvre pas un paquebot comme on barre un optimiste, illustrait-il. L'agriculture a besoin de temps pour s'adapter, elle l'a prouvé par le passé et elle est tout à fait capable de s'adapter, si tant est, qu'on lui en donne les moyens ».

Il détaillait également les atouts que possède le département où l'installation se porte plutôt bien et qui dispose de « véritables atouts pour réussir la transition agricole en s'adaptant au changement climatique ».

Il reprenait ensuite ses revendications à l'attention du préfet, Marc Chappuis, pointant le fait que le phénomène n'était pas irrémédiable : « Faites en sorte, que les prix de nos produits couvrent nos charges de production. Faites en sorte, que le prix de nos produits ne soit pas soumis à une concurrence déloyale qui conduit à retrouver, dans nos assiettes, des produits ne satisfaisant pas à nos

contraintes de production et ne répondant pas aux exigences des consommateurs ».

En énonçant les sujets abordés au cours de la session : la gestion de l'eau, l'agrivoltaïsme (voir encadré), la prédation. Il revenait ainsi sur son incompréhension face au propos du préfet coordinateur loup au Salon international de l'agriculture. « Nous n'avons pas besoin d'une énième étude comportementale. On se moque de la détresse des éleveurs, en tenant un tel discours », s'emportait-il avant d'appeler ses collègues agriculteurs à étudier « collectivement, sans passion, avec discernement et dans le temps long, toutes les solutions permettant de répondre à ces enjeux essentiels pour notre agriculture départementale ».

Pour conclure, il reprenait à son compte une notion développée par Christiane Lambert au cours du congrès de la FDSEA04 quelques semaines plus tôt alors qu'elle adressait un message aux jeunes agriculteurs afin qu'ils s'impliquent au sein des organisations professionnelles syndicales, économiques, de services ou sociales. « Je veux rappeler combien cet engagement peut être

enrichissant et source d'épanouissement. Rappeler combien il est important, pour notre profession, de renouveler ses responsables professionnels. Vous dire, mais vous le savez déjà, que personne, mieux qu'un agriculteur, ne peut défendre et promouvoir notre métier », scandait l'ancien président de JA04.

Une foule d'inquiétudes

Le président laissait ensuite la parole aux différents représentants des filières afin qu'il dresse un état des lieux de leur secteur. Plusieurs sujets ont soulevé les remarques et les questions de l'assemblée tant certains sujets sont prégnants et pesants comme l'emploi, les incertitudes qui planent encore sur la Pac, l'entretien des cabanes (voir encadré), la souffrance des filières Papam, arboricole ou bio, et bien entendu la prédation qui ne desserre pas son étouffement, voire le resserre. Une motion relative à l'usage légal des plantes et préparations peu préoccupantes à l'initiative de la Confédération paysanne a, par ailleurs, été votée à l'unanimité par l'assemblée.

Au cours de la session, le directeur adjoint de la DDT Mathias Borsu a répété à plusieurs reprises que du personnel contractuel avait été recruté pour permettre un meilleur traitement des dossiers et faciliter notamment les déclarations Pac. Il a, par ailleurs, révélé qu'un agriculteur sur cinq n'avait renseigné ni son adresse mail, ni son numéro de téléphone pour les télédéclarations ce qui complique énormément leur travail.

Jean-Michel Tron, vice-président du Conseil départemental en charge de l'agriculture a souligné le succès du SIA 2023 et a rappelé les engagements du Département dans le cadre de la convention qu'il a signé avec la Région. Il a souhaité que l'an prochain la participation au SIA comporte « un volet politique plus important pour sensibiliser en haut-lieu ».

Pour clore l'après-midi, le préfet s'est dit pleinement conscient de la situation critique que vivent les agriculteurs. « Je suis attentif à vos propos sur la morosité et le caractère critique de la situation. Il y a beaucoup de signaux qui montrent que le département est affecté par une crise dont on ne voit pas l'issue. Cette crise est aussi le signe d'une transition que l'on vit tous. J'ai, cependant, la conviction que dans notre département nous avons un temps d'avance sur un certain nombre de sujets. Je ne dis pas cela pour rassurer ou consoler je suis persuadé que l'on peut se donner des objectifs communs en travaillant ensemble. Et, nous arriverons à des petites voire des grandes avancées, déclarait-il. Il faut se fixer des objectifs atteignables pour engranger des petites victoires. »

Alexandra Gelber

Les cabanes pastorales, une épée de Damoclès

La question de la rénovation, de l'entretien des cabanes pastorales et du logement des bergers en estive est toujours aussi épineuse. Laurent Depieds, président de la FDSEA 04 est particulièrement intervenu sur ce sujet faisant preuve de réalisme en déclarant : « il faut continuer de travailler sur la dignité des bergers mais on sait qu'on n'y arrivera pas cette année. Je ne sais plus quoi dire aux éleveurs, il y a vraiment beaucoup à faire avec la Région car cette responsabilité ne peut pas reposer uniquement sur l'employeur. Il faut que tout le monde se mette autour de la table. Vous l'avez déjà fait ici mais même si les services de l'État montrent de la bonne volonté, se mettre dans les critères de la loi est impossible ». Fidèle à son langage fleuri, le syndicaliste disait au préfet : « nous vous avons mis un tas de fumier devant votre porte et vous avez une petite cuillère pour l'évacuer ». Une image qui a plu à celui-ci qui l'a reprise pour lui répondre. « J'essaie de comprendre pourquoi ce problème est plus exacerbé ici que dans les Hautes-Alpes. Nous abordons le sujet avec détermination mais il est difficile de savoir combien il y a exactement de cabanes dans le département, le Cerpam devrait faire un inventaire afin de savoir quelles rénovations sont à faire et avec quel degré d'urgence, détaillait-il. Nous devons nous mettre d'accord sur des critères minimum simples à demander aux éleveurs en matière de sécurité, d'hygiène et d'intimité sinon nous n'aurons plus de bergers. Nous ne serons pas dans les clous pour toutes les cabanes mais si nous faisons déjà ça ce sera un 1^{er} palier et nous engagerons les plus gros travaux plus tard. Il faut montrer qu'en 2023 nous avons fait des choses même modestement. »

Laurent Depieds se montrait tout de même inquiet pour les éventuels contrôles et les conséquences économiques qu'ils pourraient avoir sur les exploitations même si le préfet évoquait la clairvoyance des contrôleurs.

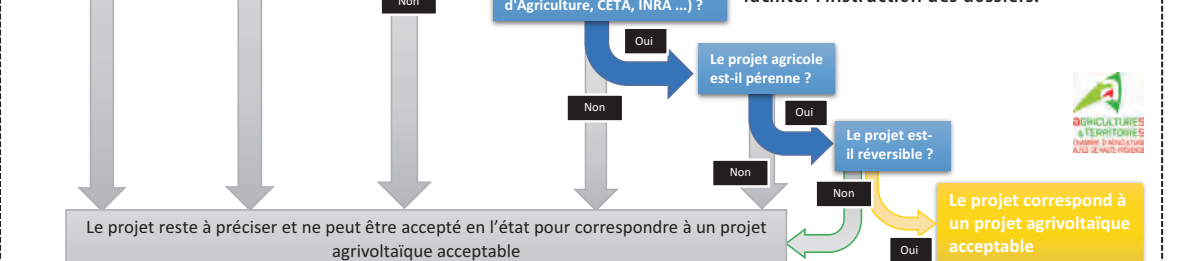
L'agrivoltaïsme, un sujet épineux

Frédéric Esmiol précisait dans son allocution que la chambre d'agriculture avait toujours « été vigilante et force de proposition sur l'agrivoltaïsme », cependant, le sujet est complexe. Il soulignait que « les premiers résultats, des expérimentations réalisées en arboriculture et en viticulture, constatent une diminution importante de la production, la technicité des installations évolue. Le réseau des chambres d'agriculture a élaboré un arbre de décision afin d'apprécier l'intérêt que pourrait présenter un tel équipement pour l'agriculture (voir illustration ci-dessous).

Sabine Hauser, responsable du pôle Territoire Environnement de la chambre d'agriculture a effectué une présentation des éléments connus à ce jour révélant que des projets commencent à arriver avec une pression assez forte des opérateurs. Elle a aussi insisté sur le fait que le rôle des CDPENAF était renforcé.

Contrairement au photovoltaïque au sol où une doctrine claire existe, sur l'agrivoltaïsme ce n'est pas encore le cas même si la loi Accélération des ENR précise les services qu'il doit rendre : amélioration du potentiel et de l'impact agronomique, adaptation au changement climatique, protection contre les aléas, amélioration du bien-être animal. Le président n'a pas souhaité ouvrir le débat sur le sujet lors de la session mais a annoncé que le conseil d'administration allait se réunir pour définir une position claire.

Dans son discours, le préfet a annoncé que la préfecture suivrait la profession agricole pour pouvoir guider les maires selon les critères définis par celle-ci et qu'ils mèneraient un travail de sensibilisation afin de faciliter l'instruction des dossiers.



Agrivoltaïsme - Grille d'aide à la décision chambres agriculture Paca.